

Conseil de Quartier le compte-rendu

Réunion du mercredi 23 septembre 2020 (Ferme Berliet)

Berliet et environs



SANDRINE JOSSE,
coprésidente habitante



FARIDA SAHOULI
coprésidente élue



L'ACTIVITÉ DE VOTRE CONSEIL

➤ Intervention de votre adjointe au maire des conseils de quartier, Liliane Roche

Liliane Roche, nouvellement adjointe au maire à la politique de la ville et aux conseils de quartier, et San-Priote depuis de nombreuses années, se présente à l'assemblée. Elle remercie les conseillers de tout le travail accompli sur la ville.

Liliane Roche les sensibilise sur le renouvellement des conseils de quartier en leur rappelant qu'elle compte sur eux, sur leur nouvel engagement pour poursuivre les projets entamés, pour en faire naître de nouveaux et les mener à terme.

Dans ces nouveaux projets, monsieur le maire et son équipe ont voulu mettre en place un budget participatif pour les conseils de quartier ; Liliane Roche assure que tout sera mis en œuvre, avec l'appui de l'équipe de la démocratie locale, pour que celui-ci voit le jour courant 2021 et vive au travers des actions initiées par les conseillers.

Farida Sahouli, adjointe au maire déléguée à la jeunesse et aux loisirs a été élue coprésidente du conseil de quartier. Ancienne conseillère et habitante du secteur, elle se dit ravie de pouvoir continuer à participer à cette instance qui est essentielle pour la vie du quartier de Berliet et environs. En tant que coprésidente élue, Farida Sahouli pourra ainsi être le lien entre l'équipe municipale et les habitants du quartier en étant bien

entendu disponible et à l'écoute de chacun pour œuvrer collectivement à l'amélioration de leur cadre de vie.

➤ Échange avec la police municipale

> Retour de la réunion de terrain du 16 septembre 2020 sur les problématiques autour de l'îlot A6 (squats et nuisances nocturnes) :

Tout bruit de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, par sa durée, sa répétition ou son intensité, causé sans nécessité ou à défaut de précaution est interdit, de jour comme de nuit. Cela dépend aussi du seuil de tolérance de chacun et de la nature des nuisances mais la police municipale continuera d'intervenir autant qu'il se peut pour faire respecter l'ordre. L'agent de la police municipale rappelle qu'une intervention est plus efficace si la nuisance est constatée au moment des faits. Concernant les gênes occasionnées sur la place Spielberg, la police est intervenue à plusieurs reprises. Un arrêté est prévu pour interdire la consommation d'alcool sur la place. Une rencontre a eu lieu également le 22/10 sur place, avec monsieur le maire et les habitants de la 9^e rue. Des décisions ont été prises.

> Le problème concernant les camionnettes «Amazon» recommence, avec les stationnements gênants devant la boulangerie et passage piétons :

Le problème est bien identifié et le service voirie en lien avec la Métropole travaille sur des aménagements possibles. Les livreurs font très souvent l'objet de contrôle de vitesse et de nombreuses verbalisations pour stationnement gênant. Plusieurs réunions ont eu lieu avec le responsable du dépôt Amazon en vue d'améliorer la situation.

> Parc Berliet : barbecues pendant l'été, dangereux avec la sécheresse

Le panneau du règlement pour l'usage du parc est usagé. Une demande de remplacement sera faite. Nous rappelons que sur le règlement figure l'interdiction de faire des barbecues dans le parc.

De jeunes enfants étaient présents jusqu'à 2h du matin, livrés à eux-mêmes, sans la présence de leurs parents. Une intervention de la PM aurait pu être profitable, il suffit de l'appeler pour qu'elle puisse intervenir.

> Problématiques qui perdurent sur l'impasse d'Auvergne :

Des panneaux d'interdiction de stationnement aux camions vont être posés. À l'entrée de l'impasse, des potelets ont été installés afin d'éviter le stationnement sur le trottoir et sécuriser l'accès aux personnes à mobilité réduite et aux piétons.

> Marquage de véhicules par la PM :

La PM a marqué des véhicules qui ont été stationnés par le garagiste. Ce dernier effectue des travaux dans la cour de son garage pour pouvoir rentrer ces véhicules à l'intérieur. Un rappel à l'ordre a été fait, le garagiste doit régulariser la situation au plus vite. La PM passe régulièrement pour faire cesser ce stationnement anarchique.

> Quad à moteur thermique :

Un petit quad à moteur thermique circule régulièrement, sans casque et parfois en sens interdit : il faut appeler la PM pour intervention immédiate. Ce type de véhicule est interdit sur la voie publique.

> Rodéos :

Des rodéos sont observés sur les 6^e, 13^e et 16^e rues. Mêmes recommandations.

➤ Tour de table avec libre expression des conseillers et questions diverses

- Les réparations attendues sur 6^e rue ou 16^e ont été effectuées.

- L'éclairage de la cour de la ferme Berliet occasionnait de la gêne pour les habitants de l'immeuble. Un détecteur de présence a été installé. Une demande a été également faite pour le groupe scolaire.

- En sortant de la rue Gérard Oury, la priorité à droite n'est pas toujours respectée par les automobilistes qui circulent sur la 8^e rue. Ce carrefour dispose d'une bonne visibilité. Il s'agit d'un non respect du code de la route. Un panneau de signalisation ne devrait pas être nécessaire sur ce type de voie.

- Des conseillers de quartier remercient l'ACS Berliet pour les offres culturelles et sportives développées cette saison 2020/2021. Ils notent que cette association contribue à l'évolution positive de ce quartier en pleine expansion, qui bénéficie depuis quelques années de belles avancées.

- Quelques-uns déplorent que la balayeuse qui ramasse les feuilles ne passe pas

toujours régulièrement. La Ville prendra contact avec la Métropole.

- Dans les rues de l'ancienne cité, dont les enrobées ont été refaits, les tracées des places de stationnement s'effacent peu à peu avec les gravillons.

- Collège Marius Berliet : l'ouverture est-elle prévue à la rentrée 2021, pour les 6^e et 5^e ? La carte scolaire s'applique-t-elle toujours ? L'ouverture est bien prévue pour la rentrée de septembre 2021 pour les classes de 6^e, 5^e, et 4^e, puis les classes de 3^e à la rentrée de 2022. Une information sur les modalités et dispositions pour la rentrée 2021 sera faite par la Métropole et l'éducation nationale début 2021 à destination des familles.

- Un questionnaire concerne le règlement intérieur (cahier des charges) des maisons de la cité historique et le PLU. La Ville avait donné des recommandations aux habitants, qui ne sont pas suivies par les nouveaux occupants. Une commission Patrimoine va très prochainement se mettre en place : le premier sujet sera sur la Cité Berliet. Cette commission accueillera un membre de chaque conseil de quartier.

➤ Points tableau de bord

> Arrêt bus 62 :

La décision pour installer un abri-bus relève des compétences de Kéolis qui priorise les demandes et diligente la Métropole pour l'aménagement du quai. En attente.

La fréquence du bus est jugée trop courte par les usagers. La ligne 62 est très longue. Actuellement 7h13 et 7h30 pour se rendre au collège Collette.

> Arrêt bus 93 Porte C (avenue Pierre Cot) :

Un aménagement est nécessaire car les jours de pluie, les usagers montent et descendent les pieds dans l'eau. La Ville fera encore remonter ces demandes au Sytral.

> Théâtre hors les murs :

Quel est le projet dans le temps ? La ferme restera-t-elle une annexe pour des spectacles déportés ? Pas de projet encore défini. La ferme Berliet continue sa programmation culturelle à deux pas de chez vous.

Les conseillers rappellent qu'un groupe de travail existe et qu'une enquête avait été réalisée. L'idée est de relancer ce groupe de travail pour poursuivre la réflexion.

➤ Rapide bilan des groupes de travail par les référents

Les groupes de travail en place concernant les fêtes organisées en été sur la place

Spielberg, la sécurité et le stationnement, le pédibus, inaugurations diverses ou encore les grands projets (maisons de quartier, flot A6, extension du groupe scolaire) ont permis de faire de grandes avancées dans le secteur.

> Fibre et antennes relais

Monsieur Olivier Mas, conseiller municipal au numérique, propose de mettre en place un groupe de travail inter-conseil de quartier et se propose de les accompagner.

Une réunion sera programmée après le renouvellement des conseils de quartier avec un référent par conseil.

> Fête Berliet

La fête programmée le 20 juin 2020 n'ayant pu s'organiser, elle sera reconduite en 2021 si les conditions sanitaires le permettent et avec une autorisation préfectorale. N'hésitez pas à faire remonter vos idées et suggestions à vos conseillers de quartier.

> Îlot A6 Parc inter-générationnel et parking de 48 places

Cet aménagement doit trouver un nom parmi les suggestions faites par les habitants et faire l'objet d'une inauguration future.

> Transports : pistes de réflexion

- pour optimiser la fréquence des bus (lignes 62 et 93) jugées insuffisantes

- pour améliorer la liaison entre le quartier Berliet et Revaïson, en prévision de l'ouverture du nouveau collège en septembre 2021.

> Marché Berliet

Ce marché qui a lieu le jeudi de 16h à 20h a besoin des habitants pour se pérenniser dans le temps. Sa clientèle est fidèle mais le marché, pour être plus qualitatif, est en attente de plus de chalandises. La Ville cherche à enrichir l'offre marchande. J'achète local, je soutiens le commerce de proximité de mon quartier !

➤ Actualité du conseil de quartier

> Visites de terrain et permanence habitants

Parmi l'actualité du calendrier des conseils de quartier, des visites de terrain se mettront en place très prochainement ainsi que des permanences pour être encore plus à l'écoute des habitants et présenter les actions et les projets de leur conseil de quartier.

Ces visites ont plusieurs objectifs dont celui de constater les améliorations apportées par la Ville et d'observer ce qui doit être réparé, entretenu ou aménagé. Mais également de placer le conseiller dans un rôle majeur pour la collectivité et les habitants.

Nous souhaitons lors de ces visites de terrain,

accueillir les nouveaux habitants qui souhaitent découvrir et connaître l'histoire de leur quartier. Plusieurs conseillers se sont positionnés pour participer à la première visite qui se déroulera à la suite du renouvellement de votre conseil de quartier.

➤ Informations Démocratie locale

> Boîte à lire



Les boîtes à lire fabriquées par le service menuiserie de la Ville sont à présent terminées. Celle de Berliet a été implantée sur le mur de la maison de quartier et est accessible aux personnes à mobilité réduite. Un référent parmi les conseillers sera chargé de veiller à sa bonne utilisation.

> Action Déclic'Propreté



L'opération Déclic' a eu lieu samedi 3 octobre, de 10h à 18h, dans 8 secteurs de la Ville. Cette action ne venait pas remplacer le Nettoyage de printemps mais le compléter, l'objectif étant de fédérer les bonnes volontés pour constituer un groupe par quartier d'ambassadeurs de la propreté sur la ville. Afin d'anticiper au mieux et de mesurer le nombre de participants, l'inscription sur cette action s'est faite en ligne. Quelques conseillers de quartier ont accueilli les habitants volontaires pour donner les consignes avant de partir à la chasse aux déchets sauvages.

Nous remercions les conseillers de quartier pour leur investissement qui a permis une réussite de cette action malgré une météo capricieuse et des règles sanitaires contraignantes. Des habitants courageux ont participé à cette action et certains d'entre eux se sont engagés comme ambassadeurs de la propreté.

Cette journée citoyenne a démarré officiellement la campagne d'inscription sur les listes de candidature aux conseils de quartier. L'inscription se fait cette année en ligne sur www.wille-saint-priest.fr, rubrique vie citoyenne / conseils de quartier.

VILLE DE SAINT-PRIEST

Contact mairie "Conseils de quartier" :

Marc Giangreco

Tél. 04 72 23 49 40

Mail : democratielocale@mairie-saint-priest.fr

Adresse courrier : Mairie de Saint-Priest

Service Démocratie locale

Place de l'Hôtel de Ville Charles Ottina

69800 Saint-Priest

Le Conseil de quartier « Berliet et environs » c'est...

29 Conseillers de quartier (membres du bureau en gras) :

AGULHAS M.D., ANTON S., ARRIGONI M., BANZY C., BOURCHANY Y., CONTE L.,

CUISSARD G., CUISSARD R., DIMITRESCO R., EL GHARRABI H., GARCIA A., HIDALGO L.,

JOLIVET J., JOSSE CORDONNIER S., KALAYCI P., KHEZZARI C., KHEZZARI A., LAMBERT A.,

MACARI D., MARTORELL S., MILLE D., MOUSSA K., MRAD BRAHAM N., PEYQUET J.,

RETY C., REVERDY L., SALMON V., SEMINARA G., TEIXEIRA M.

